Cinquantième année. - N ° 229 A 24 novembre 2016

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES

ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 826

51 – MARNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE REIMS

Ventes et cessions

775 612 492 RCS Reims.
SOCIETE D'IMAGERIE MEDICALE SAINT REMI.
Forme : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée.
Capital : 449261.08 EUR.
Adresse : 22, rue Simon, 51100 Reims.
Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce - Opposition 10 jours à compter de la présente insertion au bodacc..
Commentaires : Avis de projet de fusion SOCIETE D'IMAGERIE MEDICALE SAINT REMI, Société absorbante, Société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 449.261,08 € Siège social : 22, rue Simon - 51100 REIMS, 775 612 492 RCS REIMS et GROUPEMENT REMOIS D'IMAGERIE MEDICALE - G.R.I.M., Société absorbée, Société civile de moyens au capital de 8.250 €, Siège social : 18 rue de l'Ecu - 51100 REIMS,350 851 846 RCS REIMS Suivant acte sous seing privé en date à REIMS (Marne) du 30 juin 2016, les sociétés SOCIETE D'IMAGERIE MEDICALE SAINT REMI et GROUPEMENT REMOIS D'IMAGERIE MEDICALE - G.R.I.M., sus-désignées, ont établi un projet de traité de fusion par voie d'absorption du GROUPEMENT REMOIS D'IMAGERIE MEDICALE - G.R.I.M. par la SOCIETE D'IMAGERIE MEDICALE SAINT REMI. Le GROUPEMENT REMOIS D'IMAGERIE MEDICALE - G.R.I.M. ferait apport à la société SOCIETE D'IMAGERIE MEDICALE SAINT REMI de la totalité de son actif évalué à 74.065,50 € à charge pour la SOCIETE D'IMAGERIE MEDICALE SAINT REMI de payer la totalité de son passif apporté évalué à 75.616,95 €, soit un actif net négatif apporté de 1.551,45 €. Les éléments d'actif et de passif ont été déterminés sur la base des comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2015. Il a été prévu que toutes les opérations, actives et passives, effectuées par la société absorbée entre le 1er janvier 2016 et celle de la réalisation définitive de la fusion seraient considérées comme faites pour le compte de la société absorbante. La société absorbante détenant la totalité des titres émis respectivement par la société absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital. Les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution de titres de la société absorbante, il n'a été établi aucun rapport d'échange. Le montant du mali de fusion prévu s'élèverait à 9.801,45 €. La société absorbée sera dissoute de plein droit, sans liquidation, au jour de la réalisation définitive de la fusion. Le dépôt du projet de fusion établi le 30 juin 2016 a été déposé le 18 novembre 2016 au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS pour les sociétés SOCIETE D'IMAGERIE MEDICALE SAINT REMI et GROUPEMENT REMOIS D'IMAGERIE MEDICALE - G.R.I.M..